



Communiqué intersyndical 17 mars 2023

Pendant le BAC la grève continue !

La réforme des retraites engagée par le Président Macron est brutale, injuste, inutile et injustifiée. Elle frappera d'abord les femmes, les plus précaires et les plus fragiles.

Depuis 2 mois des millions de manifestant-es défilent régulièrement dans la rue pour dire leur rejet de cette réforme, avec le soutien des deux tiers de la population.

Aujourd'hui le président de la République fait le choix de recourir à l'article 49.3 pour imposer l'adoption sans vote de cette réforme rejetée. Il fait ainsi preuve d'un mépris de la démocratie, que les personnels de l'Education nationale connaissent bien depuis 2017.

Lundi 20 et mardi 21 les épreuves de spécialité du BAC sont prévues. L'ensemble des acteurs du système éducatif (syndicats, associations disciplinaires...) a demandé depuis des mois leur report en juin car :

- Les programmes de spécialité ont dû être bâclés pour finir dans les temps ;
- Les élèves ne sont pas prêts, des consignes de dernière minute ont accordé à certains élèves des temps de révision que les autres n'ont pas eu ;
- La correction dématérialisée a donné lieu, l'an dernier, à des bidouillages de notes scandaleux ;
- Et après les épreuves l'absentéisme sera fort, et le 3ème trimestre sacrifié.
- La communication des notes de spé aux élèves en avril peut générer tensions et démobilisation...

C'est pourquoi...

Les syndicats CGT éduc'action, SNLC-FO, SNES-FSU et SUD Education ont déposé des préavis de grève y compris pendant la période des examens et des corrections.

Les syndicats CGT éduc'action, SNLC-FO, SNES-FSU et SUD Education continuent de réclamer le report des épreuves de spécialité au mois de juin.

Dans le contexte de luttes contre une réforme des retraites imposée brutalement contre la société, face à l'absence de revalorisation pour tous et de conditions de travail dégradées, contre le calendrier incohérent du baccalauréat, les syndicats CGT éduc'action, SNLC-FO, SNES-FSU et SUD Education appellent à la grève, partout où cela est possible, avant, pendant et après les épreuves écrites de spécialité, les épreuves orales, pratiques et de compétences expérimentales.